

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS DE L'ERES À ESTAVAYER-LE-LAC LE 16.10.2018 DE 19H01 À 19H10

Tél. 026 664 80 47
Fax 026 664 80 09
Case postale 623
1470 Estavayer-le-Lac
environnement@estavayer.ch

Délégués : M. Gérard Brodard, Commune de Lully

M. André Losey, Commune d'Estavayer M. René Baechler, Commune de Châtillon

M. Pierre-Yves Dietlin, Commune de Cheyres-Châbles

Comité M. Joseph Borcard, Président du comité de l'ERES, Commune d'Estavayer

M. Dominique Aebischer, Commune d'Estavayer

M. Serge Carrard, Commune de Châtillon

M. Christian Cornioley, Commune de Cheyres-Châbles

M. Patrick Huber, Commune de Lully

M. Michel Equey, représentant d'ELSA

M. Yves Bourdilloud, chef d'exploitation de la STEP

Président : M. Gérard Brodard Secrétaire Mme Elisabeth Nell

Excusés : M. Frédéric Tesse, délégué de la commune de Lully

M. Christophe Ducommun, chef de service, Service de l'environnement,

Commune d'Estavayer

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE DES DELEGUES DE L'ERES DU 16 OCTOBRE 2018

2	DIVERS	2
2.	BUDGETS 2019	. 2
1.	APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE DU 26 AVRIL 2018	. 1

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 26 AVRIL 2018

M. Brodard ouvre la séance à 19h01. Il salue M. Equey, représentant d'ELSA et M. Bourdilloud, chef d'exploitation de la STEP.

Il souhaite également la bienvenue à M. Cornioley, qui remplace désormais Mme Dominique Rosset-Blanc, en qualité de représentant de la commune de Cheyres-Châbles au sein du comité de l'ERES.



Procès-verbal de l'assemblée des délégués de l'ERES du 16.10.2018

- M. Brodard soumet le PV du 26 avril 2018 à l'approbation des délégués.
- M. Aebischer signale qu'il s'était excusé pour cette assemblée.

Le procès-verbal de l'assemblée des délégués du 26 avril 2018 est accepté à l'unanimité.

2. BUDGETS 2019

Présentation des budgets :

M. Brodard parcourt les budgets 2019 qui sont projetés au moyen d'un beamer.

Traitement primaire:

M. Brodard indique que le total des charges s'élève à CHF 419'394.00 et celui des produits à CHF 104'232.00, soit un solde à répartir de CHF 315'162.00.

M. Brodard signale une augmentation pour le poste relatif à l'entretien des collecteurs par rapport au budget 2018.

Traitement secondaire:

Le total des charges s'élève à CHF 503'394.00, celui des produits à CHF 119'232.00, soit un solde à répartir de CHF 384'162.00.

Traitement des boues:

Le total des charges se montant à CHF 1'201'312.00 et celui des produits à CHF 203'236.00, c'est donc un solde de CHF 998'076.00 à répartir entre les communes membres de l'ERES.

- M. Brodard a remarqué qu'il y a un poste plus important pour la vidange du digesteur.
- M. Bourdilloud explique que la vidange des deux digesteurs devrait se faire environ tous les 5 ans et que la dernière date de 2012. Elle permet d'optimaliser l'exploitation des digesteurs en éliminant les sables.

Micro-polluants:

Il y a un total à répartir de CHF 104'481.00.

Total:

En tout, le total des charges, sans le poste des micro-polluants, s'élève à CHF 2'124'100.00 et celui des produits à CHF 426'700.00. Le solde à répartir entre les communes est de CHF 1'697'400.00.

Investissements:

Il n'y a pas d'investissements prévus pour 2019. Sur les crédits alloués, il reste CHF 2'932'857.48 de disponible au 01.09.2018.

M. Brodard remercie le comité directeur pour le travail effectué.

Approbation des budgets :

Les budgets sont adoptés à l'unanimité.



Procès-verbal de l'assemblée des délégués de l'ERES du 16.10.2018

3. DIVERS

M. Brodard indique que la semaine prochaine, il y aura la présentation des résultats de la première partie de l'étude Poyry.

M. Cornioley remercie M. Bourdilloud et le personnel de la STEP pour leur accueil ainsi que pour le travail effectué.

Au nom de la commune d'Estavayer, M. Losey salue les présents et indique que c'est un plaisir pour la commune d'accueillir les membres du comité et de l'assemblée de l'ERES. Il invite les présents à partager le verre de l'amitié.

L'assemblée est close à 19h10 La Secrétaire : Elisabeth Nell